



Le Handicap Moteur

Définition du handicap moteur

Un handicap moteur (ou déficience motrice) recouvre l'ensemble des troubles (troubles de la dextérité, paralysie, ...) pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes).

Les causes peuvent être très variées : maladie acquise ou génétique, malformation congénitale, traumatisme dû à un accident, vieillissement...

Les difficultés pouvant être rencontrées par les personnes en situation de handicap moteur

- Difficulté de déplacement (locomotion, transferts, etc.)
- Problème lié à la fonction posturale (se tenir debout, assis, etc.)
- Problème lié à l'action sur le monde extérieur (préhension, manipulation d'objet, etc.)
- Difficulté de communication (parole, gestes et mimiques, écriture, etc.)
- Difficulté d'alimentation (mastication, déglutition, etc.)
- Problème lié à la perception du monde extérieur (mouvement des yeux, de la tête...)
- Perte des mouvements réflexes (retrait de la main qui touche un objet brûlant...)
- Perte de la motricité automatique (sphincter, muscles de la paroi intestinale)



Conseils pour favoriser la prise en charge des personnes en situation de handicap moteur

- Mettez-vous à la portée du regard de la personne
- Veillez au bien-être et au confort
- Marchez à côté d'elle en respectant son rythme
- Indiquez-lui les changements de direction
- Vous pouvez sans crainte utiliser tous les mots du langage comme marcher, courir...
- Certaines personnes peuvent avoir une élocution difficile, du fait d'un handicap moteur cérébral ou de séquelles d'un traumatisme crânien. Leur intelligence n'est pas altérée, parlez-leur normalement et laissez-leur le temps de vous répondre
- Adressez-vous à la personne directement et non à son accompagnant
- Si vous pensez que quelqu'un a besoin d'aide, posez-lui la question et suivez ses conseils
- Ne vous appuyez pas sur son fauteuil roulant
- Lorsqu'une personne handicapée est aidée d'un chien d'assistance, considérez que cet animal travaille ; saluez la personne avant l'animal. Ne le caressez qu'après avoir demandé l'autorisation à son maître